

DEC191364DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Patrice Soullié, délégué régional de la circonscription Alsace

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Patrice Soullié aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace ;

Vu le projet d'acte de vente du bien cadastré section 14, n°221, 17 rue de la montagne, 67680 Efig ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Patrice Soullié, délégué régional de la circonscription Alsace, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'acte de vente du bien cadastré section 14, n°221, sis au 17 rue de la montagne à Efig (67680).

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 16 mai 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit

A decorative graphic element in the bottom right corner of the page, consisting of a light blue horizontal bar and a darker blue vertical bar that overlaps its right end.